

UNE CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS CONCERNANT LES PLUIES ACIDES

1. Juillet 1978 - Devant la dimension internationale du problème, le Canada et les États-Unis ont créé un groupe bilatéral de recherche et de consultation (GBRC) sur le transport à distance des polluants atmosphériques (TADPA). Ce groupe a comme mandat de faciliter l'échange de renseignements, de coordonner la recherche entre les deux pays et de créer une base de données scientifiques à partir de laquelle nos deux pays peuvent élaborer des solutions.
2. Décembre 1978 - À l'invitation des États-Unis, le Canada discute d'une résolution du Congrès qui réclame une entente de collaboration avec le Canada sur la pollution atmosphérique transfrontière. Les deux pays conviennent de préparer des documents exposant les ententes de principe au sujet de la pollution atmosphérique transfrontière et de demander au GBRC de préciser le pourcentage de pollution transfrontière causée tant par le Canada que par les États-Unis.
3. Juillet 1979 - Le Canada et les États-Unis publient une déclaration commune sur la qualité de l'air transfrontière, dans laquelle ils indiquent leur intention de conclure une entente de coopération.
4. Le 15 octobre 1979 - Publication du premier rapport du GBRC. D'après ce rapport, de vastes superficies de l'Amérique du Nord sont vulnérables aux pluies acides. Le rapport décrit également l'étendue des connaissances actuelles sur les causes et les effets des pluies acides. On a observé une diminution du nombre et de la variété des espèces de poisson dans des lacs et cours d'eau de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique. L'échec du frai du saumon de l'Atlantique a été relié aux pluies acides. Divers indices permettent également de penser que la productivité des forêts et de l'agriculture est menacée.
5. Le 5 août 1980 - Le Canada et les États-Unis signent un Mémoire déclaratif d'intention sur la pollution atmosphérique transfrontière, dans lequel ils annoncent leur intention de faire respecter vigoureusement les lois sur la